Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 059-215901729-20250619-250619DE_13_4-DE

VILLE DE DENAIN

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JUIN 2025

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 13 Juin 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 23

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DENIS, DUPONT, ATTEN, THOMAS, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, AMOURI, BRAILLY, HOCHART, GAJDA, THERY.

Ont donné pouvoir : Monsieur AUDIN *(pouvoir à Madame MOHAMED)*, Madame CARTA *(pouvoir à Madame DENIS)*, Monsieur CYBURSKI *(pouvoir à Monsieur BELLEGUEULE)*, Monsieur ANDRZEJCZAK *(pouvoir à Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI)*, Madame BOUCHEZ *(pouvoir à Monsieur BIREMBAUT)*, Monsieur SANCHEZ *(pouvoir à Madame THOMAS)*, Monsieur VANDENDOOREN *(pouvoir à Monsieur BRAILLY)*, Madame BOUTON *(pouvoir à Madame ATTEN)*.

Absente excusée : Madame DANDOIS.

Absent : Monsieur FEDDAL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur THERY.

DELIBERATION N° 13/4 : PROPRIÉTÉS COMMUNALES. ACQUISITIONS – CESSIONS. PROPRIÉTÉ COMMUNALE. Cession d'un immeuble bâti à Associe Corp Holding – 116 bis rue de Villars *(BH 746)*.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

La Ville est propriétaire d'un immeuble bâti sis 116 bis rue de Villars à DENAIN cadastré section BH n° 746. Cet immeuble a été acquis en 2018 par la ville dans le cadre du projet de rénovation urbaine « *Villars* ».

Aujourd'hui, la mise en œuvre du projet de ville cohérent et ambitieux repose sur la redynamisation du tissu commercial, la création d'une nouvelle place de centre ville, la requalification de la rue de Villars ou encore le changement de sens de circulation.

L'immeuble cadastré section BH n° 746 se situe dans le périmètre du projet cœur de ville. Vacant depuis de nombreuses années, cet immeuble peut compléter l'offre d'activité de la future place.

C'est dans ce contexte que la société Associe Corp Holding s'est rapprochée de la ville. Intéressée par l'immeuble, elle souhaite y développer une activité de restauration. L'immeuble accueillera une franchise O'Tacos. Afin de permettre un accès à l'immeuble par le parking Villars, un aménagement de la zone est prévu dans la continuité des travaux en cours de la place de centre ville.

Un accord sur le prix est intervenu pour un montant de 83 000 €, conformément à l'estimation de la valeur vénale établie par la Direction de l'Immobilier de l'Etat.

.../...

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 059-215901729-20250619-250619DE_13_4-DE

Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

La rédaction du compromis de vente et / ou de l'acte authentique sera confiée à l'Etude de Maîtres DE CIAN-LHERMIE – MASSIN – THERY-MASSIN, titulaires d'un Office Notarial sis 124 bis rue de Villars à DENAIN.

Le vendeur

Vu l'article L3211-14 du Code Général de la Propriété des Publiques ;

Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis du service des Domaines en date du 30 juillet 2024 ;

Le vendeur déclare qu'il n'agit pas, dans le cadre de la présente opération, en qualité d'assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée au sens de l'article 256 A du Code Général des Impôts ; que l'immeuble est achevé depuis plus de cinq ans. En conséquence, la présente mutation n'entre pas, conformément aux dispositions de l'article 261-5-2° du Code Général des Impôts, dans le champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée.

Considérant le projet en cours de nouvelle place de centre ville ;

Considérant la proposition d'acquisition par la société Associé Corp Holding de l'immeuble situé 116 bis rue de Villars à DENAIN, cadastré section BH n° 746 au prix de 83 000€ net vendeur ;

Il est demandé à l'Assemblée :

- **D'APPROUVER** la cession à la société Associe Corp Holding de l'immeuble situé 116 bis rue de Villars à DENAIN, cadastré section BH n° 746 au prix de 83 000€ net vendeur.

- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer un compromis de vente et/ou un acte authentique et tout document se rapportant à cette affaire.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE PAR 27 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE.

Ont voté contre : MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN.

Pour Extrait Conforme,

Le Secrétaire de séance,

S. THERY.

Le Maire,

A.L. DUPONT-KNINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....